



Communauté de Communes
Lanvallon Plouha

SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Contact / informations OFFICES DE TOURISME

5, Avenue Laënnec
22580 PLOUHA
Téléphone : 02.96.20.24.73
Fax : 02.96.22.57.05

E-mail : O-T-PLOUHA@wanadoo.fr

6, Place du Marché au Blé
22290 LANVOLLON
Téléphone : 02.96.70.12.47
Fax : 02.96.70.27.34

E-mail : o.t.lanvallon@wanadoo.fr

Blog : <http://www.cc-lanvallon-plouha.typepad.fr/sldt/>

RAPPEL DE L'AMBITION (du positionnement) : Devenir un **territoire Breton d'excellence** en matière de tourisme **maîtrisé et partagé**, dédié à une clientèle en quête de **bien-être et de ressourcements** et mettant en valeurs ses **vraies spécificités**.

RAPPEL DES ENJEUX : tourisme maîtrisé et partagé.

RAPPEL DE L'AXE STRATEGIQUE : assurer la cohérence entre typologie des structures d'accueil et le mode d'encadrement, accompagner le visiteur pour éviter la dégradation des sites : mode d'encadrement pédagogique et non touriste livré à lui-même

FICHE ACTION N° 3-2-1

Intitulé : Animations de l'ONF (Office National des Forêts) sur le territoire

NIVEAU DE PRIORITE : moyen

IDENTIFICATION DU POTENTIEL ECONOMIQUE : moyen

IDENTIFICATION DU POTENTIEL IMAGE : fort

RAPPEL DU CONTEXTE (état des lieux, constats, diagnostic)

Un territoire au potentiel naturel fort mais non exploité, non mis en valeur ; un patrimoine naturel préservé mais méconnu. Pas d'intervenants professionnels spécialisés sur la thématique nature connu sur la Communauté de Communes.

OBJECTIFS

- Faire connaître ce patrimoine naturel sans le mettre en péril.
- Encadrer les passages sur les sites (comme Kério).
- Assurer la qualité et la régularité de l'offre.

PROBLEMATIQUES A REGLER :

- Le coût de l'animation : 350 € la journée.
- Définir le prix public.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Demander au partenaire la liste des interventions/animations possibles avec devis correspondants suivant formules.
- Présenter les formules et devis à la commission tourisme et patrimoine, choix en cohérence avec le positionnement.
- Définir la répartition de la répartition des coûts.
- Si financement en partie par la Communauté de Communes, présenter les conditions de financement au Conseil Communautaire.
- Définir les modalités d'inscription du public aux sorties (qui encaisse l'argent ? Qui gère le nombre de places ?).
- Elaborer un plan de communication.
- Lancer l'animation.

CIBLES VISEES

Population locale, visiteurs adultes et enfants.

RESULTATS ATTENDUS

- Communiquer sur les valeurs de notre territoire.
- Assurer la préservation de ce dernier par la transmission de ces valeurs.
- Dynamiser le territoire.
- Se donner l'opportunité de développer par la suite des séjours thématiques (packages) pour garder plus longtemps les gens sur le territoire.
- Se distinguer des territoires voisins par la régularité et la spécificité de cette offre.

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de participants (somme générée par les inscriptions).
- Retour des remarques auprès de l'Office de Tourisme.

CALENDRIER

- 2011-Pâques : prise de contact pour listes des formules et devis.
- 2012-automne : décision avec commission tourisme et patrimoine et élus.
- Insertion des informations dans les éditions touristiques.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Clientèle.
- Collectivité.

ACTEURS DE L'ACTION (pilote + partenaires)

- Elus.
- ONF.
- Commission tourisme et patrimoine.
- Salariés Office de Tourisme.